

Le Brevet Informatique et Internet (B2i)

Objectifs

À l'école, au collège et au lycée, le brevet informatique et internet (B2i) répond à la nécessité de dispenser à chaque futur citoyen la formation qui, à terme, lui permettra de faire une utilisation raisonnée des technologies de l'information et de la communication. Cette formation permet également de percevoir les possibilités et les limites des traitements informatisés, de faire preuve d'esprit critique face aux résultats de ces traitements.

Elle donne aussi des moyens d'identifier les contraintes juridiques et sociales dans lesquelles s'inscrivent ces utilisations.

Les B2i école, collège et lycée sont mis en œuvre depuis la rentrée 2012. Ils permettent d'attester le niveau acquis par les élèves dans la **maîtrise des outils multimédia et de l'internet**. Ils permettent aussi de mieux préparer les élèves à un usage responsable des technologies de l'information et de la communication.

Le B2i est un outil pédagogique qui tient compte des transformations des usages du numérique.

Il est articulé, pour l'école et le collège, au livret personnel de compétences (compétence 4 : maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication).

Le B2i collège

Les évolutions d'Internet et le développement des usages pédagogiques du numérique ont conduit à la rénovation des référentiels de compétences du B2i école et du B2i collège afin de mieux préparer les élèves à un usage responsable de ces technologies.

Depuis le 19 décembre 2011, le B2i collège a fait peau neuve... Moins d'items, mais de nouvelles compétences à acquérir...

On relève notamment, dans le Domaine "S'informer, se documenter", l'apparition d'une compétence sur l'utilisation de flux d'information et de podcasts. La maîtrise de l'identité numérique est également un point clé de ce nouveau référentiel...

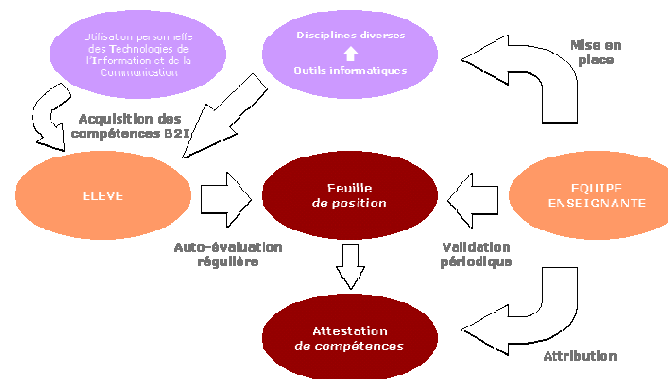
Déroulement du B2i

Le B2i n'est pas un examen mais une **"attestation de compétences"**.

Les élèves de l'école et au lycée sont concernés par cette attestation.

Dans toutes les disciplines et en diverses circonstances, les élèves recourent aux technologies de l'information et de la communication qui sont des outils au service des activités.

L'obtention du B2i valide les compétences acquises au cours de ces activités.



Programme :

Cinq domaines sont évalués. Ces domaines et leurs items sont présentés dans des référentiels pour chaque niveau :

Domaine 1 : s'approprier un environnement informatique de travail ;

Domaine 2 : adopter une attitude responsable ;

Domaine 3 : créer, produire, traiter, exploiter des données ;